

BULLETIN MUNICIPAL

Novembre 2015 - Bulletin n°72

LE MOT DU MAIRE

Igovillaises, Igovillais,

La loi de programmation des finances publiques pour les années 2014 à 2019 entraîne un plan d'économie de 50 milliards d'euros répartis sur trois ans. Les collectivités territoriales sont mises à contribution à hauteur de 12,5 milliards d'euros. Cette décision n'est pas sans conséquences sur les finances de notre commune. La baisse des concours de l'Etat, doit nous conduire à mener une réflexion sur les coupes à envisager dans le prochain budget.

En septembre 2015, les élus locaux de toutes sensibilités politiques ont manifesté leurs désaccords pour dénoncer la baisse brutale des dotations de l'Etat et faire part des difficultés qu'ils rencontrent actuellement. Un rapport de la Cour des Comptes publié en octobre a confirmé les constats des élus locaux. Ce document constate une chute de l'investissement local et met en évidence de nouvelles dépenses liées à la réforme des rythmes scolaires, à l'évolution de la masse salariale, à l'impact des lois, règlements et mises aux normes.

La nécessité d'une réforme de l'Etat est un constat partagé par tous. Une meilleure gestion et la chasse au gaspillage doivent être la règle, mais la politique de rigueur mise en œuvre ne doit pas conduire à mettre en péril les petites communes qui contribuent largement à l'économie locale et celle du pays. Paradoxalement Il est étrange d'observer que pendant ces périodes de gel des dépenses, certaines villes continuent à mener grand train et dépensent des millions d'euros sur des projets non prioritaires...

Quelques communes ont déjà choisi d'augmenter les impôts pour équilibrer leur budget. D'autres font le choix d'augmenter les prestations scolaires et extra scolaires, les tarifs cantine, de diminuer les subventions aux associations...

Nous serons contraints nous aussi à faire des choix, c'est pourquoi nous regardons actuellement ce qui se fait ailleurs et évoquons les possibilités qui s'offrent à nous comme :

- Extinction de l'éclairage public sur une partie de la période nocturne
- En période de vacances scolaires diminution des heures d'ouverture de la mairie
- Réduction du recours aux prestataires externes
- Restructuration des espaces verts

Après concertation Ils nous faudra trancher...

Je souhaitais évoquer avec vous un sujet plus léger et revenir sur l'élection du bureau de l'ASCI qui a eu lieu au mois de septembre. Tout d'abord, je voulais remercier les membres du précédent bureau pour leur implication et leur engagement dans la vie municipale. Je sais qu'ils restent présents dans l'association et vous pourrez les retrouver lors des manifestations communales.

Avec ce renouvellement, une nouvelle page s'ouvre pour l'ASCI.

Le président, Monsieur R. MORAINVILLE accompagné de son équipe composée de Madame M.MARY, Monsieur F. DEVILERS, Madame R.DEVILERS, ont accepté de relever le challenge. Monsieur MORAINVILLE connaît bien la commune et habite IGOVILLE depuis fort longtemps. Il est membre de la section anglais. Il connaît monde associatif pour avoir été responsable d'un club de cyclisme pendant plusieurs années. Il apporte de nouvelles idées et projets et souhaite donner une image renouvelée à l'association.

Les autres membres du bureau plein d'énergie eux aussi, l'accompagneront dans cette fonction qui n'est pas simple à assumer . Je suis satisfaite des bonnes relations que nous avons su créer. Je tiens tout spécialement à les féliciter pour leur élection et souhaite les encourager. Je vous laisse découvrir dans les prochaines pages les premières informations qu'ils vous communiquent. Un merci également à tous les bénévoles (voir les articles suivants) qui par leur contribution donne à notre village son identité et sa vitalité.



Pour finir soyez assurés que votre équipe municipale a, comme eux, pour seul objectif d'apporter un mieux vivre à tous. En son nom et au mien, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d' année.

Sylvie BLANDIN

ETAT CIVIL

MARIAGES

- | | |
|--|---------------|
| ▪ DAYES Patrice et GUILBERT Béatrice | le 23/05/2015 |
| ▪ MAUBERT David et HÉDOUIN Céline | le 20/06/2015 |
| ▪ VIGON Alexandre et GRIVILERS Camille | le 27/06/2015 |
| ▪ BOULANGER Olivier et LEVILLAIN Jessica | le 04/07/2015 |
| ▪ COUASNON Pierre-André et DEHAYE Sandrine | le 25/07/2015 |
| ▪ MAUGÉ Johann et Top Renée | le 25/07/2015 |
| ▪ CORIAT Jessy et DUBOIS Yvelise | le 08/08/2015 |
| ▪ BOUQUET Arnaud et COUETTE Orlane | le 05/09/2015 |
| ▪ TER Julien et BUNEL Marion | le 19/09/2015 |



NAISSANCES

- | | | | |
|-------------------------|---------------|-------------------|---------------|
| ▪ ARTU Lubin | le 10/05/2015 | ▪ ANTUNES Gabriel | le 19/09/2015 |
| ▪ ZIMMER Bertie | le 28/05/2015 | ▪ BOUCHER Amélia | le 20/09/2015 |
| ▪ ANTHORE Hélios | le 30/06/2015 | ▪ LE CAM Lola | le 03/10/2015 |
| ▪ NASSIRI Sihem | le 04/07/2015 | ▪ MARYBRASSE Elie | le 07/10/2015 |
| ▪ FIQUET Antoine | le 22/07/2015 | ▪ ANCELIN Anna | le 22/10/2015 |
| ▪ BRIA Julia | le 31/07/2015 | | |
| ▪ DEMOULINS Lubin | le 14/08/2015 | | |
| ▪ CHORQUES-NAVALON Lola | le 28/08/2015 | | |



DECES

- VERLIN Pierre
- CHÉDEVILLE épouse MARTINET Huguette
- FONDEMENT épouse HANRYON Suzanne
- CAUCHOIS épouse OLLIVIER Jacqueline
- BROCHARD épouse DEPITRE Simonne
- LEFEBVRE Michel



EVENEMENT

2

Samedi 17 Octobre 2015 à 16h00 à Igoville

INAUGURATION
de la Crèche les
Cabrioles
&
De la Médiathèque
à l'Eure des Mots



Partenaires
financiers :



Sur la photo de gauche à droite :

Jean-Hugues BONAMY, Vice-président du CG27
Hervé MAUREY, Sénateur
Sylvie BLANDIN, Maire
Guy MAILHAN, Vice-président de la CAF 27
François LONCLE, Député
Gérard SAILLOT, ancien Maire et élu de la commune
François-Xavier PRIOLLAUD, Vice-président de la CASE
Richard-Daniel BOISSON, Sous préfet des Andelys
Bernard LEROY, Président de la CASE
Nicole DURANTON Sénatrice
Ladislav PONIATOWSKI, Sénateur



C'est un double événement qui a rassemblé le samedi 17 octobre 2015 des élus et des officiels à IGOVILLE pour l'inauguration de la nouvelle structure au 236 rue de la Ravine qui abrite :
la médiathèque : **A L'EURE DES MOTS** & la micro crèche : **LES CABRIOLES**

La commune d'IGOVILLE qui n'a pas pour habitude d'organiser de grandes réceptions a souhaité faire une exception et profiter de l'occasion pour rendre hommage à l'initiateur de ce projet, monsieur Gérard SAILLOT, qui avec ses équipes municipales ont œuvré pour le développement de la commune d'IGOVILLE pendant 30 ans.

C'est en effet sous sa mandature que ces deux projets ont été pensés, conçus et financés.

Pendant la construction des deux bâtiments, monsieur J. LENOIR au côté de G. SAILLOT, a accepté le rôle de maître d'œuvre. Tous deux se sont particulièrement investis, surveillant et contrôlant quotidiennement la bonne réalisation des travaux. Ils n'auront ménagé ni l'un ni l'autre, ni leur temps ni leur peine. Qu'ils en soient remerciés

Notre commune se développe, attire toujours de nouveaux habitants. Notre ancienne bibliothèque municipale qui se trouvait dans les murs de la mairie ne répondait plus aux attentes des IGOVILLAIS.

Dans ce nouveau site, la bibliothèque baptisée « **A l'Eure des mots** » fonctionne toujours avec une équipe de bénévoles CELINE LEBERQUIER; SANDRINE GRIMPARD; NATHALIE BREEMEERSCH; MADELEINE LETOCART; COLETTE PERRIN; SANDRINE DELBE. Cette équipe ne manque pas d'idées, d'envies et d'énergie.

Elles se relaient pour conseiller, renseigner, faire découvrir leurs coups de cœur, les nouveautés littéraires, échanger, avec les enfants, les adolescents, et les lecteurs de tout âge.

Ici les visiteurs disposent d'un nouvel équipement. Plusieurs ordinateurs sont en effet disponibles pour ceux qui souhaitent travailler ou faire des recherches sur internet.

Les membres des associations sont invités à fréquenter ce lieu assidument car c'est un espace de rencontres et d'échanges par excellence.

Il est un jeune public qui est amené à ouvrir régulièrement les portes en voisins, les tous petits et leur équipe d'encadrement logés dans l'espace contigus consacré à la micro crèche "LES CABRIOLES"

C'est un endroit coloré, lumineux et vivant. Il est désormais un refuge pour nos enfants. En ces lieux sous l'œil vigilant, et bien veillant du personnel de l'ESPACE DES DEUX RIVES, certains feront leur premier pas, auront de joyeux fous rires et probablement de grosses colères.

Ce domaine qui les accueille est le fruit d'une étude menée en 2008, par la commission enfance jeunesse de la Communauté des communes SEINE BORD (à laquelle nous appartenions à l'époque) et la CAF de l'Eure, Celle-ci faisait apparaître un manque de place en crèche sur l'ensemble du territoire et préconisait la construction de trois établissements .



IGOVILLE s'est positionnée et le projet a été inscrit alors au CONTRAT ENFANCE JEUNESSE .

Au fil du temps plusieurs obstacles se sont présentés et nous avons dû retoucher les manches, faire preuve de persévérance, frapper aux bonnes portes pour obtenir les subventions nécessaires à la réalisation de ce nouveau service dédié aux jeunes familles.

C'est l'occasion de remercier, une nouvelle fois, toutes les personnes qui ont permis de trouver une solution au problème financier et administratif occasionnés par la fusion entre la Communauté des communes SEINE BORD et La communauté d'AGGLOMERATION SEINE EURE.

Il s'agit entre autres, des maires de PITRES, LE MANOIR, et AMFREVILLE SOUS LES MONTS, de madame LE GALLAIS de l'ESPACE des 2 RIVES, du responsable de la CAF de l'EURE. Merci également à monsieur le sénateur Hervé MAUREY et au président de la CASE, monsieur Bernard LEROY pour leur implication dans ce dossier.

➤ L'investissement en quelques chiffres :

▪ Ce projet se monte à	1 305 844€ HT
Pour la crèche :	792 478€ HT
Pour la bibliothèque :	513 366€ HT

➤ Les subventions :

▪ L'ETAT, pour les deux bâtiments de	397 087 €
▪ Le Conseil Général, pour la bibliothèque	294 802 €
▪ La CASE, pour la médiathèque	54 113 €
▪ La CAF verse pour la crèche la somme	92 000 €



Ces bâtiments sont ouverts à tous et les habitants sont invités à s'approprier ces lieux reposants et accueillants.



La médiathèque et la micro-crèche ont été inaugurées à Igoville

Publié le 20/10/2015 à 21h51

Partager Réagir

Igoville. La commune s'est dotée d'une médiathèque et d'une micro-crèche inaugurées ce samedi. Une première pour Sylvie Blandin, le maire.



Une première inauguration pour Sylvie Blandin

Initiés par la municipalité précédente, la médiathèque à l'Eure des mots et la micro-crèche Les Cabriolets ont été inaugurés ce samedi, à Igoville. Une première pour Sylvie Blandin, le nouveau maire de la commune. « Pendant la construction des deux bâtiments, l'ancien maire, Gérard Sallot, et Jack Lenoir, son adjoint, ont accepté le rôle de maîtres d'œuvre, a rappelé le premier édile. Tous deux se sont particulièrement investis, surveillant et contrôlant quotidiennement la bonne réalisation des travaux. »

Des soutiens divers

Dans la nouvelle médiathèque, les habitants vont découvrir, entre autres, les nouveautés littéraires. Et des ordinateurs seront à leur disposition.

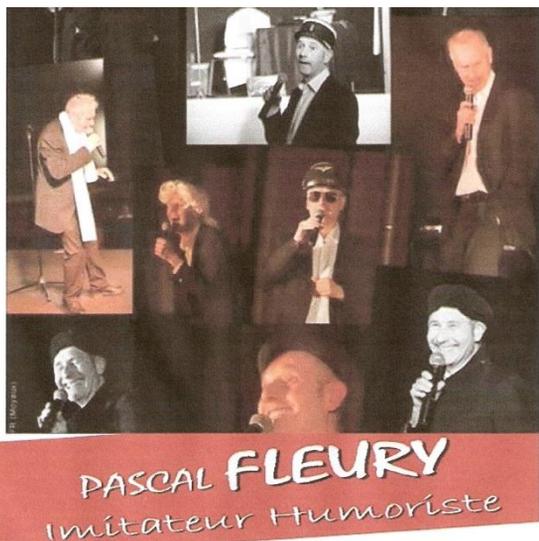


article paru vendredi 20 Octobre 2015 ⇨



Coup d'œil sur nos MANIFESTATIONS à La Salle Polyvalente du FORT

◆ Dans la soirée du **samedi 10 octobre 2015 à 20h30**, était organisé un **spectacle gratuit** avec l'imitateur et chanteur **Pascal FLEURY**, qui a eu grand plaisir de se produire dans la superbe Salle du Fort d'Igovie.



Pascal Fleury a enchaîné les imitations, les chansons françaises et les traits d'humour pendant plus d'1h30. Les personnes nous ayant fait l'amitié de leur présence se sont visiblement bien amusées. Un bon moment, une excellente soirée et nous, les membres de la Commission Culture, en sommes bien heureux.



◆ Le samedi 7 Novembre 2015,

C'était au tour des chanteurs de la chorale Orphéon-Mixte de nous proposer un concert d'automne, accompagnés du groupe CIMA.

La Chorale Orphéon Mixte fête cette Année son 150ème anniversaire !

Un répertoire de chansons variées pour nous divertir et toucher tout le public :

l'hymne à l'amour, Mamy Blue, la Foule, Toi + Moi... Avec un groupe de musiciens dynamiques !

Une bonne soirée.

Une excellente pause musicale, un rayon de soleil se terminant sur une touche de « Couleur Café », chanson reprise par toute la salle !



◆ A Noter dans vos Agendas !



Le samedi 21 novembre 2015 à 17 heures
Un spectacle musical **gratuit**
pour les enfants de 3 à 10 ans
Salle Polyvalente du Fort

Jean-Jacques LEPRINCE, chanteur ventriloque propose un spectacle musical :

BIGOUDI LE BON SINGE

Des aventures dans la savane profonde,

Une leçon de vie, tout en musique

Un conte musical drôle et attendrissant,

Venez nombreux !

◆ A Noter dans vos Agendas !



Le Mercredi 16 Décembre 2015 à 18 heures
À la salle polyvalente du Fort
Concert de Noël
École Érik SATIE

◆ A Noter dans vos Agendas !



Le Dimanche 31 janvier 2016
2^{ème} salon du livre « Des mots sous la plume »

Le Dimanche 31 janvier 2016, La Commission Culture et les bénévoles de la médiathèque organisent à la salle du Fort, le 2^{ème} Salon du livre, « **Des mots sous la plume** »
 Ouverture du Salon de : **10h à 12h30 & de 14h30 à 18h**
 Vous pourrez rencontrer et échanger avec **40 auteurs et écrivains** et faire dédicacer vos achats.

Une fête du livre à Igoville, une journée culturelle et festive !



◆ A Noter dans vos Agendas !



Le 12 Mars 2016
L'orchestre du Grand Turc à Igoville

A noter dès maintenant !

Le 12 mars 2016, un spectacle avec l'orchestre du Grand Turc : un orchestre musical et délirant ! Fous rires garantis !

Entrée payante
 20 euros pour les adultes,
 10 euros pour les moins de 18 ans
Une consommation offerte.

◆ A Noter dans vos Agendas !

NOUVEAUTE

Départ en car pour le **Salon du livre Porte de Versailles**
 le Dimanche 20 mars 2016 : 30 euros par personne
 (ce prix comprend le trajet et le billet d'entrée) sur réservation obligatoire :
mediatheque.igoville@gmail.com Horaires à préciser

SALON DU LIVRE .com PARIS



MÉDIATHÈQUE



La Médiathèque Municipale d'Igovie, « à l'Eure des Mots » a ouvert ses portes le 15 juin dernier.

Vous avez été nombreux à venir découvrir les nouveaux locaux : de nombreuses inscriptions, près de 100 nouveaux lecteurs en cinq mois !

Notre nouvelle médiathèque est très appréciée et attire de nouveaux habitués aussi bien dans le coin « salon » que pour l'espace multimédia. C'était le souhait de l'équipe des bénévoles : avoir un espace convivial où on peut discuter, lire un magazine ;

236 Rue de la Ravine



IGOVILLE - La bibliothèque fait peau neuve Une nouvelle médiathèque

15 juin nouvelle
Le 15 juin 2015 a été une journée importante pour la commune d'Igovie. La médiathèque municipale a ouvert ses portes à 14 heures. Elle est située à l'adresse 236 rue de la Ravine, dans un local de 120 m² qui a été entièrement rénové. L'ouverture a été marquée par une cérémonie à laquelle ont participé le maire, le conseiller municipal chargé de la culture, les bénévoles de la médiathèque et de nombreux habitants. La médiathèque dispose de 1000 ouvrages, dont 500 livres, 300 DVD, 100 CD, 100 jeux vidéo, 100 magazines et 100 jeux de société. Elle est ouverte de 10 heures à 18 heures, du mardi au samedi. Pour plus d'informations, contactez le conseiller municipal chargé de la culture au 02 35 21 11 11.

917 adhérents
La médiathèque dispose de 917 adhérents. Elle est ouverte de 10 heures à 18 heures, du mardi au samedi. Pour plus d'informations, contactez le conseiller municipal chargé de la culture au 02 35 21 11 11.

L'informaticien
La médiathèque dispose d'un espace multimédia équipé de 10 ordinateurs. Elle est ouverte de 10 heures à 18 heures, du mardi au samedi. Pour plus d'informations, contactez le conseiller municipal chargé de la culture au 02 35 21 11 11.

Le coin des adultes
La médiathèque dispose d'un coin dédié aux adultes. Elle est ouverte de 10 heures à 18 heures, du mardi au samedi. Pour plus d'informations, contactez le conseiller municipal chargé de la culture au 02 35 21 11 11.

Pratiques
La médiathèque propose des ateliers de lecture, de cinéma, de musique et de danse. Elle est ouverte de 10 heures à 18 heures, du mardi au samedi. Pour plus d'informations, contactez le conseiller municipal chargé de la culture au 02 35 21 11 11.

LA DÉPÊCHE

article paru le vendredi 10 juillet 2015 ⇨

un nouveau lieu de vie dans la commune où on peut prendre du temps pour échanger.



La médiathèque a été officiellement inaugurée le 17 octobre 2015 en présence des élus.



Horaires pour l'année

- **LUNDI** de 15h00 à 19h00
- **MERCREDI** de 15h00 à 19h00
- **VENDREDI** de 17h00 à 19h00
- **SAMEDI** de 14h00 à 17h00

Et pendant les vacances scolaires

- **LUNDI** de 16h00 à 19h00
- **MERCREDI** de 16h00 à 19h00



Vous pouvez alors rencontrer une des bénévoles : Sandrine, Céline, Nathalie, Sandrine et Madeleine.



Et bien sûr Colette, toujours fidèle au poste !



**N'oubliez pas notre nouveau service ?
 Vous ne pouvez pas vous déplacer ?
 Et si la lecture venait à vous ?**

Nous vous proposons de mettre en place un **portage de livres à domicile**, la bibliothécaire peut venir chez vous

Vous pouvez nous contacter :



◆ mediatheque.igoville@gmail.com

◆ [Facebook.com/Médiathèque-d'Igoville](https://www.facebook.com/Médiathèque-d'Igoville)



De même, vérifiez auprès d'une bénévole si votre adresse mail est bien enregistrée, afin de recevoir les informations et les Newsletters de la Médiathèque.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE D'IGOVILLE

Les P'tits Déj du livre

Samedi 14 Novembre 2015 à 10h




Les bénévoles de la Médiathèque vous invitent à un moment d'échange et de convivialité autour d'un thé ou d'un café.

Venez découvrir les coups de cœur de l'équipe et nous faire découvrir les vôtres en toute simplicité.



◆ A Noter dans vos Agendas !



Le samedi 14 novembre 2015, la Médiathèque d'Igoville vous propose un nouveau rendez-vous :

NOUVEAUTE

Les bénévoles de la Médiathèque vous invitent à un moment d'échange et de convivialité autour d'un thé ou d'un café.

C'est l'occasion de présenter les nouveautés et les coups de cœur des bénévoles.

Rendez-vous à 10h au 236 rue de la Ravine

Stationnement possible sur le Parking situé rue de l'Eglise

Sur inscription : mediatheque.igoville@gmail.com

MICRO CRÈCHE

10

◆ Micro-crèche "Les Cabrioles" au 236 rue de la Ravine à Igoville

Depuis le 24 août, les parents avec leur enfant et l'ensemble de l'équipe ont pris possession d'un bel et vaste espace flambant neuf conçu et adapté pour les tout-petits **jusqu'à 5 ans**.

Ouverte de 7h30 à 19h00 du lundi au vendredi, cette micro-crèche baptisée "Les Cabrioles" peut **accueillir jusqu'à 10 enfants**.

Des cabrioles, les enfants ne manqueront pas d'en faire avec les activités motrices. Ils iront régulièrement à la découverte des livres parce qu'ils ont cette grande chance d'avoir comme voisin la médiathèque. Rouler en tricycle ne posera aucun problème grâce à la grande terrasse extérieure. Et, bien entendu manipuler, faire de la peinture, construire et tout simplement vivre des moments de partage et de jeu avec les autres enfants favorisera le passage tout en douceur vers le chemin de la socialisation et de l'autonomie.

Les enfants sont encadrés par une équipe de professionnelles : une éducatrice de jeunes enfants et trois auxiliaires de vie petite enfance qui ont déjà une longue expérience auprès des jeunes enfants, ainsi qu'un agent d'entretien. Cette ouverture a généré l'embauche de trois personnes habitant la commune. L'ensemble de cette activité est coordonné par la directrice du pôle petite enfance de l'association Espace des 2 rives à qui la mairie a confié la gestion humaine, pédagogique et éducative.

Quelques matinées ou après-midis restent disponibles.



Pour tout renseignement: Me **Isabelle DEBROISE** directrice du pôle petite enfance à l'Espace des 2 rives à Pitres **02 32 68 32 10**

LE MINI RÉSEAU



Notre installation de modélisme ferroviaire demeure ouverte au public toute l'année,
les mercredis et samedis non fériés de 14 h à 18 h. Entrée libre

Le Mini Réseau

255, rue de la Ravine - 27460 - Igoville Tel. 02 35 23 08 36





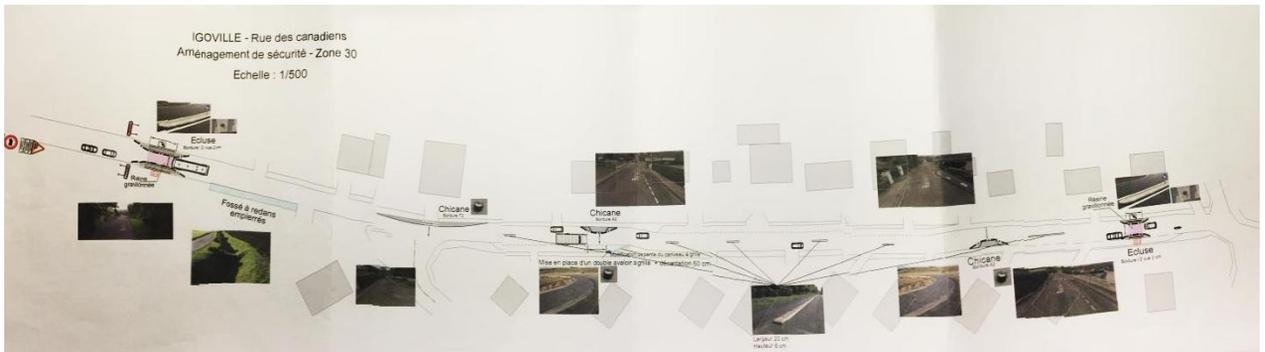
Rue de Porrentruy

Sur Novembre et décembre les travaux d'enfouissement et de branchements ERDF se poursuivent. Les nouveaux candélabres sont en cours d'installation. France Télécom doit intervenir sur la même période.



Rue des Canadiens

Les travaux de sécurisation de la rue pour limiter la vitesse sont pratiquement terminés. Avec la pose de 2 étranglements, de 3 chicanes et de bordures délimitatives centrales, les habitants devraient retrouver de la sérénité et surtout de la sécurité.



Investissements aux écoles

- Dotation dans les 5 classes élémentaires d'un vidéo projecteur interactif et d'une liaison filaire pour faciliter le travail des élèves et des enseignants
- Pose de prises électrique à 1,20 m du sol
- Mise aux normes : bloc secours et barre anti panique
- Pose d'interrupteurs étanches aux sanitaires
- Changement de disjoncteurs non adaptés
- Pose d'un arrêt d'urgence sur l'armoire électrique de l'école primaire
- Changement du câblage électrique sur la partie de l'école maternelle
- Raccordement à la terre de l'éclairage des faux plafonds
- Installation d'un détecteur de présence sous les préaux
- Chauffage au groupe scolaire : renouvellement de la cuve à fuel



Sécurité

Etude en cours pour la pose de caméras

■ Été 2015 :

Comme chaque année l'Accueil d'Igoville a ouvert ses portes tout l'été donnant ainsi la possibilité aux parents de faire garder leurs enfants pendant la longue période des vacances.

Garçons et filles, encadrés par des jeunes Igovillais très motivés, ont participé à des activités proposées dans bien des centres de loisirs : activités manuelles, jeux collectifs, barbecues et sorties ...

Ainsi en juillet puis en août ce ne sont pas moins de 4 sorties qui ont été proposées :

le dernier spectacle du Cirque Pinder, le Parc Disneyland Paris, le film Les Minions et enfin le Parc Astérix pour conclure un été riche en rires et en émotions.



Il est rappelé que l'Accueil pendant les vacances reste gratuit. Seule une caution de 2 euros par jour et par enfant est demandée au cas où les parents ne prévendraient pas de l'absence de leur enfant. Le service de cantine reste également ouvert pendant toute cette période aux mêmes conditions que durant les cycles scolaires.

■ Rentrée 2015 :

PEDT : L'organisation reste identique à celle de l'année dernière et prévoit une semaine avec 5 matinées d'apprentissages. Les enfants sont libérés dès 15h45, 11h30 le mercredi.

Outre des activités manuelles, deux intervenantes en sport sont prévues en primaire. En maternelle, sont prévus un atelier motricité et yoga.

A noter : Dotation dans les 5 classes élémentaires d'un vidéo projecteur interactif et d'une liaison filaire pour faciliter le travail des élèves et des enseignants.



■ Arbre de Noël 2015 :



Pour les plus petits :

La commune est heureuse de proposer chaque année aux petits de l'école maternelle un spectacle de fin d'année. Pour marquer cette période de fêtes, la commission des écoles leur organise une journée récréative (**date restant à confirmer à ce jour**). La dernière création du Cirque Medrano « le grand cirque de Noël » sera au programme du matin. Et c'est l'après-midi que le Père Noël distribuera aux enfants reposés un cadeau, à l'issue du traditionnel goûter*.



**** Ce jour là, le Père Noël remettra aussi aux enfants âgés d'un mois ou plus et pas encore scolarisés un cadeau, sous réserve d'être inscrits en Mairie au plus tard le 30 novembre 2015***

■ **Pour les CP-CE1-CE2-CM1-CM2 :**

Le Samedi 12 Décembre 2015, les plus grands partiront, grâce à la magie du cinéma, voir la dernière production Disney « LE VOYAGE D'ARLO » et iront à la rencontre d' Arlo, jeune Apatosaure au grand cœur, maladroit et craintif, qui va faire la rencontre et prendre sous son aile un étonnant compagnon : un petit garçon sauvage, très dégourdi, prénommé Spot.

Ils partageront un savoureux « quatre heures » sur place.

Le rendez-vous est fixé à 12h15 sur le parking des écoles.



■ **Subvention Rentrée au Collège 2015 :**

La subvention « collège » reste identique cette année : **70 euros**. Elle est versée aux familles après dépôt en mairie d'un RIB et du certificat de scolarité 2015/2016 de l'élève le tout **avant le vendredi 20 novembre**.

LES ECOLES



ECOLE MATERNELLE

A la rentrée 2015, nous comptons 71 élèves.

L'effectif est en baisse par rapport à l'année dernière (76).

Nous espérons maintenir notre effectif chaque année aux alentours de 70 enfants afin d'éviter une fermeture de classe. Il est difficile de savoir à l'avance combien d'élèves nous aurons en Petite Section.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2016 débiteront en mars. Nous demanderons aux familles d'enfants nés en 2013 d'appeler l'école afin de prendre un rendez-vous avec la directrice.

L'équipe éducative n'a pas changé : Raphaëlle Folio enseigne en Petite Section avec pour Atsem Florence Denise, Muriel Geslin en Moyenne Section avec pour Atsem Maryline Jeanne, Valérie Picard en Grande Section avec pour Atsem Dominique Clais.

En mai/juin, les élèves ont eu le plaisir d'effectuer leur voyage scolaire :

Les Petits et les Moyens ont passé la journée au poney-club de Saint Aquilin de Pacy. Les Grands sont allés avec les CP au musée de l'Impressionnisme à Giverny pour voir l'exposition Degas.

Les Petits ainsi que leurs parents ont pu découvrir leur future classe par demi groupe pendant 1h, deux vendredis après-midi de juin.

Avant les vacances de décembre, les enfants auront la joie d'aller voir un spectacle de cirque et de prendre le goûter de Noël offert par la mairie et d'y recevoir un présent apporté par le père Noël.

En janvier, les élèves prépareront la galette.

Au printemps nous aurons le plaisir d'être photographiés et de voir à l'école le spectacle « Tchico » des Trois chardons.

Les sorties scolaires auront lieu en mai/juin.

Nous finirons l'année par notre kermesse en association avec l'école élémentaire, précédée d'un spectacle. Pour cela nous aurons besoin de lots demandés aux entreprises par les parents d'élèves.

◆ A Noter dans vos Agendas !

Toute personne résidant à Igoville au moins depuis un an dans la commune et âgée de 65 ans et plus, peut prétendre aux prestations suivantes:

■ Journée des Anciens.

Nos anciens de la commune, le personnel communal : entourés du Conseil Municipal seront réunis pour le repas annuel, le **Dimanche 15 Novembre 2015 à la salle Polyvalente du Fort. Rendez vous à 12h.**



Les personnes n'ayant pas de moyen de transport pour y aller, peuvent se faire inscrire en Mairie.

La Société EURO RECEPTION se chargera du repas et "JEROME« fera son possible pour vous distraire.

Bonne journée à tous.



■ Indemnités de chauffage.

Un bon de chauffage de 135€ est attribué par foyer.

Les nouveaux bénéficiaires devront fournir un RIB avant **le 20 novembre.**

■ Colis de Noël

Exceptionnellement le colis de NOEL sera distribué le **jeudi 17 Décembre 2015** matin.



◆ TRANSPORT

Transport pour les habitants d'Igoville. Une possibilité leur est offerte d'aller chez les commerçants de la commune deux fois par semaine **les mardis et vendredis :**

⇒ Il suffit de s'inscrire en mairie



◆ REPAS

Le prix des repas portés à domicile est de **3.75€**

**Le tarif reste inchangé sur
2015 - 2016**

PERMANENCE DU CCAS

Le lundi de 9H00 à 12H00 et
sur RDV



L'EURE DE LA RANDO

15



L'Eure de la Rando » se porte bien et remporte toujours un vif succès, grâce à la convivialité qui y règne et qui perdure d'année en année ! Les marcheurs, hors Igovillais, sont limités et une liste d'attente a été instaurée.

Les randonnées ont repris le jeudi 10 septembre 2015 et d'autres rendez-vous, les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois, sont également proposés pour des jeux de société et la pétanque. Au 11 octobre, l'association compte déjà 139 adhérents.

Le 24 septembre, une sortie à la journée a été organisée au Château de la Rivière Bourdet (randonnée le matin, puis pique-nique, l'après-midi randonnée pour certains ou visite du Parc du Château). Le soleil, comme de coutume, a été de la partie toute la journée ! Les cavaliers du Château nous ont tenu compagnie et accompagnés pendant les randonnées...

Le dimanche 11 octobre à IGOVILLE, a eu lieu la traditionnelle randonnée matinale ouverte à tous avec, à mi-parcours, une pause-café/thé/jus de fruits, pains au chocolat, sandwiches (pâtés, fromage), rosé, etc...

Cette randonnée a rassemblé 78 participants enthousiastes, dont un tiers ne faisait pas partie de l'association, ce qui montre bien l'intérêt de cette manifestation. Elle permet aux actifs et aux enfants de venir découvrir la randonnée et partager quelques heures conviviales et sympathiques. Ce dimanche, Sami 7 ans et Emma 5 ans ont marché comme les grands, BRAVO à eux !. Le soleil était naturellement au rendez-vous, et naturellement, personne n'a eu froid !!!

**Présidente
Bernadette RIBERPRAY**



Fin avril/début mai 2016, le voyage annuel d'une semaine est prévu à SAINT-GILDAS-DE-RHUYS, dans le Morbihan. Une cinquantaine de personnes sont déjà inscrites.

Les membres du bureau, réélus en juin 2015 :

Bernadette RIBERPRAY Tél : 02 35 23 11 49 Présidente
Daniel RAOULT Tél : 02 35 23 01 06 Vice-Président
Maryvonne MASSOT Tél : 02 35 23 04 11 Trésorière
Claude CHERON Tél : 02 32 50 44 12 Trésorière-adjointe
Gisèle LELIEVRE Tél : 02 32 86 08 18 Secrétaire
Jean-Marc POUSSIER Tél : 02 32 61 00 92 Secrétaire-adjoint,

se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

5bis, rue du 8 Mai 1945 27460 IGOVILLE
Email :

leure.de.la.rando.presidente@gmail.com

Tél : 02 35 23 11 49

Email : leuredelarando@gmail.com

Secrétariat : Gisèle LELIEVRE

Tél : 02 32 86 08 18



Le 30 Août 2015 Festival Country, Igoville



Le dimanche 30 Août 2015 était organisé le festival de country organisé par la commune d'Igoville. Certains usagers de la Résidence Les Tourelles se sont rendus pour leur plus grand plaisir à cette manifestation. Tous ont donc été enchantés par les spectacles, ainsi que la musique proposée.

Philippe a été ravi d'assister à la présentation de véhicules de collection. Daniel lui, a pu rivaliser, lors d'un duel, avec un cowboy dans une démonstration de tir aux pistolets. Tout autant que ses amies et amis ont été bluffés par la présence d'un indien, en costume traditionnel, qui auréola de fumée le haut du crâne de David en récitant quelques incantations !

Anne Sophie, Laurent, Anthony, bref, tous les résidents et les encadrants sont repartis enchantés de cette très belle journée de détente, toute en couleurs et en musique!

l'article a été réalisé par les résidents et les professionnels de l'établissement pour le bulletin municipal.

Sandrine LEBERQUIER



Coup d'œil sur nos MANIFESTATIONS

■ Le 29-30 Aout 8eme Festival country

Très beau temps.

Une quinzaine de voitures Américaine et de nombreuses motos en exposition toutes plus rutilantes les unes que les autres ont attiré l'œil des visiteurs.

Le plancher a résisté aux pas cadencés des danseurs entraînés par les différents groupes de musiciens



■ Danse country

Très bonne ambiance



Les cours ont lieu **le jeudi à la salle des fêtes de 19h à 21h**

1er cours gratuit

Enfant de moins de 18 ans accompagné d'un parent gratuit

■ La soirée choucroute

La soirée a remporté cette année encore un vif succès et les danseurs ont usé leurs chaussures tard dans la nuit sur la musique de Jérémy

■ L'assemblée générale a eu lieu le 9 octobre 2015

Après lecture des comptes, ceux ci ont été approuvés à l'unanimité par l'ensemble des membres du comité. Après quoi le bureau a été reconduit dans son ensemble

◆ A Noter dans vos Agendas !

■ 29 Novembre 2015 Salon toutes collections

■ 13 Février 2016 Carnaval des enfants

■ 27 Mars 2016 Chasse à l'œuf

■ 22 Mai 2016 Foire à tout

■ 27-28 2016 Août Festival country

■ 24 Sept 2016 Boules

■ 08 Octobre 2016 Soirée choucroute

■ 17 Novembre 2016 Salon toutes collections



LA PALETTE IGOVILLAISE

18



Les élèves dirigés par leur professeur, Anne CLAIRE ont travaillé toute l'année dans la bonne humeur.

Le 15 juin, pour la première fois, dans la salle polyvalente, ils ont exposé avec le club photo, leurs œuvres. Daniel Rocher, un ancien du club photo s'y est joint, il nous a régalaré de ses clichés.

Merci aux personnes qui se sont déplacées.



Les cours de dessin et peinture ont lieu
le mercredi de 17 à 19h à la salle des fêtes
Renseignement : **02 35 23 17 65**

Le président
Daniel BRAULT

CLUB DE LA JOYEUSE AMBIANCE

Venez partager avec nous quelques bons moments.

Vous avez le moral dans les chaussettes ? Ne restez pas seul chez vous pendant l'époque hivernale, venez nous tenir compagnie. Nous prendrons soin de vous dérider.

Nous, pendant cette période triste et grise, nous avons choisi la convivialité. C'est autour d'une table, bien au chaud dans la salle des fêtes, que nous nous moquons gentiment les uns des autres. C'est la bonne humeur qui règne parmi nous. Les souvenirs sont évoqués, les petits gâteaux savourés. De temps en temps il arrive qu'un joueur de cartes proteste ... mais objectivement, c'est dans le but de pimenter la partie qui se joue.

Sachez qu'à tout moment vous êtes les bienvenus à nos rendez-vous mensuels.

◆ A Noter dans vos Agendas !

Pour terminer chaleureusement l'année, nous organisons le **15 décembre prochain** un déjeuner à « la TERRASSE » ouvert aux IGOVILLAIS qui souhaite se joindre à nous. Si vous voulez vous y inscrire n'hésitez pas à me contacter.



Au plaisir de vous rencontrer.

Il n'est jamais trop tard pour vous joindre aux membres du Club

A tout moment vous pouvez téléphoner au **06.79.98.92.87**.

Le président

Jean-Paul BLANDIN



■ **Nouveau bureau :**

Le 28 septembre dernier, un nouveau bureau composé de 4 membres a été élu.

Président : **Raymond MORAINVILLE** Secrétaire : **Martine MARY**
Vice-président : **Fernand DEVILERS** Trésorière : **Roselyne DEVILERS**



La nouvelle équipe



Une première pour tous, un nouveau Logo

■ **Section Football :**

Une nouvelle saison qui s'annonce toute aussi palpitante que les dernières avec un objectif principal :

Le plaisir de se retrouver, joueurs de tous âges, éducateurs, dirigeants, parents et partenaires en partageant une passion commune, le ballon rond et toutes les valeurs du sport.

Composition du bureau de la section :

Président :	Patrick Frère	Trésorier :	Arnaud Bloquel
Vice-président :	Christian Landreau	Trésorier adjoint :	Patrick Frère
Secrétaire :	Christelle Landreau	Président des Jeunes :	Jean Alain (0662329396)
Secrétaire adjoint :	André Defever	Vice-président des Jeunes :	Cyril Aublé

Educateurs, dirigeants → Jeunes :

U7 : Patrick Frère
U9 : Jean Alain, Daniel Denis , Jean-Paul Anfrère
U11 : Cyril Aublé, Tomsey Bescherel, Romain Delamare, Dominique Leteurtre
U18 : André Defever, Mikaël Lacaille, Jean Alain

Educateurs, dirigeants → Seniors, vétérans :

Seniors : Greg Chevalier, David Jourdain, Sovereto Nicolas
Vétérans A : Eric Tissier, Yvan Rogister, Arnaud Bloquel
Vétérans B : Hervé Camus, Patrick Boutin, José Ragel
Loisirs : Christian Landreau, Patrick Frère

Les Compétitions :

U7 – U9 – U11 : Tous les samedis matin
U18 : Tous les samedis après-midi
Seniors : Tous les dimanches après-midi
Vétérans : Tous les dimanches matin

Le club compte donc une centaine de licenciés et notre Grande Manifestation Sportive est le **tournoi de la Fête des pères (JUIN)**.

■ **Section course à pied :** référent : **Raymond Morainville** tél. 06 16 25 63 73



Pour permettre à tout adhérent ou nouvel adhérent de pratiquer pour ses loisirs ou la compétition une nouvelle section a été créée :

« **RUNNING POUR TOUS** »

La forêt de Bord, propice à de multiples parcours, reste le lieu privilégié de rendez-vous. Cette nouvelle section assurera l'organisation des challenges Inter Cross de la Seine et Souvenir Alain Roussel.

■ **Section Photo :** référent : **Daniel Brault** tél. 02 35 23 17 65



La section s'est dotée en 2015 d'un « scanner professionnel » permettant un travail de qualité exceptionnelle pour scanner les diapositives, les négatifs couleurs et noir et blanc.

Un projet de Diaporama, montage fait de vidéos, photos, agrémenté de musique et de commentaires sera élaboré et aura lieu en 2016 à la Salle Polyvalente projeté sur grand écran de 4 mètres (date à préciser).

Rendez-vous tous les lundis et jeudis de 17h à 19h



■ **Section Anglais :** référent : **Martine Mary** tél. 02 35 23 02 63



Professeur : Céline

Vous êtes retraité, voyageur, actif désirant s'améliorer à la pratique de la langue, à la recherche d'un emploi, aujourd'hui l'anglais est devenu incontournable. Chaque année la saison se termine par un week-end en Angleterre. Après Londres, Bath et Canterbury cette année, que de bons souvenirs enrichissants.



Rejoignez nous tous les mardis de 19h à 20h00



■ **Sections : Gym Pilates, Yoga relaxation – sophrologie, Modern Jazz, L.I.A , Eveil corporel, Zumba Kids :**

Petit rectificatif :

Les cours de Fitness, Cardio et Abdo fessiers ont été supprimés pour diverses raisons. La section Modern Jazz continue, seul le cours Adultes est supprimé.

■ **Gym Pilates :** référent : **Martine Mary** tél. 02 35 23 02 63



Professeur : Samuel

On utilise des ballons, des cerceaux, des élastiques. Les exercices peuvent paraître laborieux mais sont toujours doux, sans mouvement brusque, sans choc d'impact.

Rejoignez nous tous les lundis de 19h15 à 20h15



■ **Section Pétanque :** référent : **William Ferrand** tél. 06 17 74 62 40



Pour tous les niveaux – Un projet de création d'une équipe féminine est en cours.



■ **Sophrologie Yoga :** référent : Sylvie Lefebvre tél. 02 35 02 02 17 
Professeur : Danielle

Basée sur des techniques de relaxation, de maîtrise de respiration et visualisation, elle vous redonne bien-être pour le corps et le moral.

Si vous êtes fatigué, stressé, avec des difficultés à gérer le quotidien, la sophrologie peut vous aider.

Rejoignez nous Relaxation – Sophrologie de 18h à 19h15 et Yoga de 19h30 à 20h30 

■ **Modern Jazz :** référent : Catherine Dubos tél. 02 35 23 18 71 
Professeur : Laurence

La danse Modern Jazz, créée dans les années 1920 aux Etats Unis est apparue dans les années 1950 dans la plupart des studios de danse.

Cette danse est un mélange de jazz, danse classique, moderne, africaine, claquettes et danse espagnole. Elle est aussi un moyen d'expression qui laisse beaucoup de liberté et allie technique, souplesse, rigueur et énergie.

Rejoignez nous tous les jeudis soir de 17h à 19h45 
(petits – moyens – Ados)

■ **L.I.A soit Low Impact Aérobic:** référent : Sylvie Lefebvre tél. 02 35 02 02 17 
(A partir de 18 ans) Professeur : Eugénie

Pour tous c'est la méthode idéale pour reprendre le sport sur une musique rythmée.

Le LIA c'est : vous remettre en forme ; évacuer les tensions nerveuses; retrouver souffle; souplesse et endurance; renforcer ses muscles; perdre du poids

Rejoignez nous tous les mardis de 20h15 à 21h 

■ **Eveil Corporel:** référent : Sylvie Lefebvre tél. 02 35 02 02 17 
(pour les petits de 3 à 5 ans) Professeur : Eugénie

Activité de détente réservée aux enfants de maternelle pour améliorer leur rapport à l'espace et à leur corps à travers des jeux de gymnastique, de rythmique en douceur et en musique.

Rejoignez nous tous les lundis de 17h à 17h45 

■ **Zumba Kids:** référent : Sylvie Lefebvre tél. 02 35 02 02 17 
(pour les enfants de 6 à 12 ans) Professeur : Eugénie

Activité, physique et ludique, entraînant sur une musique actuelle adaptée aux goûts et à l'âge des enfants.

En créant une chorégraphie la Zumba permet de développer le travail en équipe, la confiance en soi, la mémoire et le créativité.

Rejoignez nous tous les mercredis 

de 14h à 14h45 pour les 6/8 ans et de 15h à 15h45 pour les 9/12 ans

Un spectacle des différentes danses et activités sera organisé en fin d'année scolaire et clôturera une saison riche d'enseignements (date et lieu à préciser).

La saison 2015-2016, pleine de promesses devrait être bien remplie

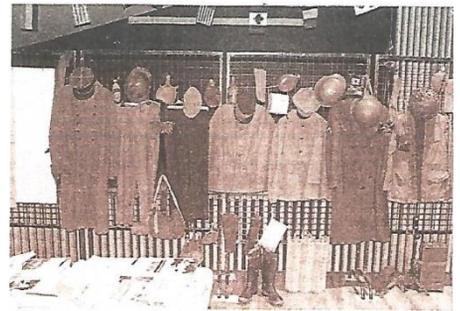


AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS Section IGOVILLE



L'exposition « Devoir de mémoire »

L'année 2014 a été riche en commémorations. Centenaire de la guerre 1914-1918, 70^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie et de la libération du joug nazi. Une exposition exceptionnelle « Devoir de mémoire » à l'initiative de Claude Bourgeaux s'est tenue à la salle polyvalente d'Igovie ou l'amicale de l'union nationale des anciens combattants donnait rendez-vous. Il fallait pour cette visite disposer de plusieurs heures et même de plusieurs jours pour mémoriser. On a pu voir une multitude d'armes de l'époque trouvées dans les tranchées sur les lieux des combats. Le matériel nécessaire à la vie courante de nos soldats était visible.



Plutôt dans un état usagé figuraient des réchauds, cafetières, gobelets, cantines, etc... toujours d'époque, bien entendu. Beaucoup de petits objets fabriqués par nos poilus ou leur ayant appartenu voisinaient avec des médailles, décorations et papiers administratifs. En nombre incalculable, des hebdomadaires : « le petit journal », « le Miroir », « Le pays de France » et bien d'autres : des journaux de Rouen, de Normandie et de nombreuses coupures de presse. Des ouvrages sur Dieppe, sur la Résistance normande, sur les grands hommes qui ont marqué l'époque, sur les batailles des deux guerres mondiales et aussi sur le travail des femmes. Plus surprenant parmi tous ces documents, des étiquettes de produits alimentaires édités en 14-18. Parmi le matériel d'époque : des grenades, obus (inutilisables maintenant), chaînes de véhicules, dérouleur de fil d'extincteur, jerricans. Des miniatures en nombre : avions et véhicules militaires du moment. Des documents relatifs au rôle de la Poste et à l'emploi d'animaux (pigeons voyageurs, chevaux, chiens, etc...) étaient également proposés.

Pour entourer tout ce matériel, une décoration originale : l'équipement vestimentaire de nos militaires, des accessoires : casques, bottes, képis, sacoches en cuir et surtout un uniforme de poilu de 1914 : pantalon rouge, veste bleue et casquette. Restait à voir une vingtaine de grands panneaux recouverts de photos et cartes postales (plus de mille) qui retracent l'histoire du canton pendant ces deux guerres. Comme en beaucoup d'endroits, constructions et édifices existants avant les conflits ont été complètement anéantis par les bombardements : difficile de reconnaître certains endroits auxquels nous étions pourtant très habitués. Une partie de cette exposition était consacrée au débarquement des Canadiens à Dieppe le 19 août 1942. Les photos elles aussi ont ravivé bien des souvenirs, les anciens ont été parfois surpris d'y reconnaître des connaissances, jeunes à l'époque. Superbe exposition, complète et enrichissante, destinée à sensibiliser le public, surtout les enfants souvent insouciantes. En effet, nos plages, nos bois et nos campagnes sont encore garnis d'engins explosifs qui peuvent non seulement provoquer des dégâts matériels, mais aussi mutiler et même tuer. En cas de découverte, il faut alerter sans attendre gendarmerie ou police.

Nos remerciements à Madame Blandin, maire d'Igovie, qui a mis la salle polyvalente à disposition pendant 9 jours et à permis de réaliser ce « Devoir de mémoire », sans oublier les bénévoles : Jean, Norbert, Jacky, Franck, Isabelle et le personnel de la commune qui a aidé au transfert de toute cette exposition.

C. BOURGEAUX



Hommage aux morts en AFN

Les sections UNC d'Igoville Alizay, le Manoir sur Seine, Pont de l'Arche Les Damps et les ACPG d'Alizay ont rendu hommage aux morts en AFN, sans oublier les nombreux handicapés, blessés ou malades. Les accords d'Evian du 19 mars 1962 laissaient espérer un semblant de trêve. Mais des milliers de Harkis, de Moghaznis ainsi que des civils, ont été torturés et massacrés. Plus de 5 500 militaires ont été tués, morts pour la France.

La commémoration s'est déroulée en présence des élus de la commune, d'un nombreux public et de sept drapeaux dont notre jeune de 16 ans qui porte fièrement les couleurs de la France. Toutes nos félicitations pour son courage d'aider les anciens au Devoir de Mémoire.

Rituel au monument aux Morts : sonnerie réglementaire, dépôt de gerbe, lecture du message officiel du secrétaire d'état aux anciens combattants, puis clôture de la cérémonie par l'hymne national. Un vin offert par la municipalité nous attendait à la mairie.

Un grand regret pour les appelés jusqu'en 1964 qui ne peuvent bénéficier de la carte des anciens combattants. Pourquoi ne sont-ils pas classés comme les OPEX ? Cela résoudrait bien des problèmes !

C'est dans la bonne humeur que 60 convives ont dégusté un couscous à la grande brasserie « la Terrasse d'Igoville » avant de se séparer heureux d'avoir pu évoquer quelques vieux souvenirs.

C. BOURGEOUX

Des lunettes à la brouette !

C'est un retour d'une réunion du président de l'Action Humanitaire UNC au Neubourg - qui depuis 15 ans collecte les lunettes auprès des sections UNC du département de l'Eure.

Il faut trier, ranger, compter toutes ces lunettes et les envoyer 6 Opticiens-Lunetiers sans Frontières, section de l'UNC de Perpignan qui gère 9 dispensaires en Afrique et font des distributions ponctuelles dans toute l'Afrique et autre.



Pour le département de l'Eure, depuis 15 ans, c'est plus de 30 000 paires envoyées. Quand j'ai commencé, c'était 121 paires par an ; en 2014, nous sommes arrivés à 6 940 paires. L'année 2015, c'est déjà 3190 paires envoyées, Merci à tous les anciens combattants et autres qui nous fournissent à tous ces bénévoles qui se dévouent à une cause juste.

La solidarité doit continuer pour l'UNC de l'Eure.

Merci au Grand Optical de Tourville la Rivière et tous les autres. N'oublions pas ces deux millions de personnes qui ont été secourues. Ils peuvent à nouveau lire et écrire. Ils ont besoin de nous.



En effet, en plus des 9 dispensaires que nous avons créés et que nous gérons au Cameroun (Maroua, Lagdo, Kousseri, Yagoual) au Togo (Kara), au Sénégal (Thies), en Mauritanie (Atar, à Madagascar (Tulear) et en Haïti (Fonds des Blancs), nous liaisons des missions ponctuelles et des expéditions dans de nombreux pays (Maroc, Tunisie, Vietnam, Pérou, Inde, Liban, Ukraine, Algérie, Bolivie, Tchad, Bénin, Mali, Népal, Fasso, etc...) et nous continuons à équiper gratuitement bien sûr les anciens combattants africains des armées françaises et leurs Familles.

En 20 ans, nous avons équipé plus de deux millions de personnes et nous continuons avec plusieurs projets de créations de centres d'optique avec chaque fois la formation d'opticiens recrutés sur place (Congo, Haïti et Burkina).

NOTRE MANIÈRE DE DIRE: JE N'OUBLIE PAS

le Bleuet de France

Collectes nationales au profit de la mémoire et de la solidarité



Collectes nationales au profit de la mémoire et de la solidarité

8 mai / 11 novembre

Oeuvre Nationale du Bleuet de France

8 mai / 11 novembre

Oeuvre Nationale du Bleuet de France

mémoire et solidarité

● Information à la population : Soyez vigilants !



A l'approche de l'hiver, à la nuit tombante, la période est propice aux vols, Les voleurs peuvent en profiter pour agir, les risques sont accrus.

Nous observons actuellement sur la commune une recrudescence de démarchages abusives : prétendu élagueur, entretien chauffage, économie d'énergie...



Récemment devant la mairie 4 jeunes (25. 26 ans) équipés d'un gilet jaune, arrêtaient les automobilistes et vendaient des porte-clés sans aucune autorisation.

Ne pas hésiter à téléphoner à la Gendarmerie : **Composer le 17**

● Opération tranquillité absences

Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

La gendarmerie et la police nationales veillent sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de votre habitation pendant les vacances.



Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres.

Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières.

Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

⇒ Pour plus d'information :

[Contre-les-cambriolages-ayez-les-bons-reflexes](#)

Recensement à Igoville, c'est en 2016 !



- ♦ Date de début de collecte : 3^{ème} jeudi du mois de janvier (21/01)
- ♦ Date de fin de collecte : 5^{ème} samedi qui suit le début de la collecte (20/02)

The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there are logos for the French Republic, the 'Recensement de la population' (Census of the population), and Insee. The main banner features a colorful illustration of a town with people, trees, and buildings. Below the banner is a navigation menu with links: 'A QUOI ÇA SERT ?', 'COMMENT ÇA MARCHE ?', 'ET POUR MOI ?', 'ETUDIANTS', 'ESPACE COMMUNES', and 'ESPACE PRESSE'. The 'À QUOI ÇA SERT ?' section explains that the census helps fund public services like kindergartens and schools. The 'COMMENT ÇA MARCHE ?' section states that a census agent will visit homes to collect data. The 'ET POUR MOI ?' section includes a search bar for the commune or Insee code. A magnifying glass is placed over the search results, which show 'IGOVILLE (27348)' and 'La commune IGOVILLE sera recensée en 2016'.

- Démarche à domicile de représentants de la mairie muni d'un document officiel
- Possibilité pour chacun de remplir le questionnaire via internet

<http://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil>

Entretien de la voirie par la CASE



Entretien, réfection de revêtement de chaussée, bouche d'égouts et trottoirs des voies communales

C'est une compétence de la CASE, désormais gérée par la Direction des services techniques, de l'environnement et du cadre de vie de l'agglomération.

Téléphone : 02 32 50 85 68 - Télécopie : 02 32 50 89 76

> Service voirie : Courriel : voirie@seine-eure.com

Télécopie : 02 32 50 89 76 Téléphone : 02 32 50 89 58



● Contacter le Service Maintien à domicile



Si vous souhaitez joindre le CIAS en tant que bénéficiaire de ce service, sachez que :

■ Une astreinte téléphonique est mise en place 7 jours sur 7 pour répondre aux urgences. En cas de problèmes, il faut appeler le **02 76 46 02 00** et **laisser un message sur le répondeur** en mentionnant vos nom, prénom, ainsi que le motif de votre appel.

Le répondeur est consulté régulièrement de 7h30 à 8h30 et de 17h à 20h durant la semaine et de 8h à 20h les samedis, dimanches et jours fériés.

La personne d'astreinte vous recontactera ou prendra contact directement avec la famille,

■ Pour rappel, les bureaux du CIAS sont ouverts au public

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

- les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17 h

- le lundi de 14h à 17h

Si vous souhaitez d'autres informations sur le CIAS, n'hésitez pas à prendre contact avec le service.

Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.i.A.S.) Seine-Eure

Service de Maintien à domicile - 5 rue Saint Louis - 27400 LOUVIERS

02.76.41-6.02.00

aide.domicile@seine-eure.fr



● Elections régionales à Igoville Les dimanches 6 et 13 décembre 2015

La réforme territoriale entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016, après ce scrutin.



Les compétences des nouvelles Régions ?

C'est l'objet de la loi du 7 août 2015 sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). Le texte supprime la clause de compétence générale pour les Départements et les Régions. Ces deux échelons n'auront plus le droit d'intervenir sur tous les sujets. Les Régions sont renforcées notamment dans leurs politiques de soutien au développement économique, d'innovation et d'internationalisation des entreprises. Leur compétence en matière de transports publics (les trains express régionaux) est complétée par le pilotage des transports interurbains aujourd'hui de la responsabilité des Départements. Déjà pleinement responsables en matière d'éducation et de formation professionnelle, les Régions revendiquent l'expérimentation de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Les Régions volontaires disposent d'une délégation de compétences de l'Etat pour améliorer la coordination des acteurs du service public de l'emploi (missions locales, maisons de l'emploi, Cap emploi, PLIE) et assurer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Enfin, elles disposent de l'autorité de gestion des fonds européens depuis 2014. Leur capacité à intervenir en matière de logement ou encore de culture est préservée, tandis que leur rôle en matière de sport est renforcé avec le transfert des CREPS (centre de ressources, d'expertise et de performance sportive) en charge du sport de haut niveau en régions



Les méthodes alternatives

Le balayage/désherbage des voiries et autres surfaces imperméables

Le désherbage chimique des voiries peut porter atteinte à la qualité des eaux (cours d'eau, nappe phréatique...), du fait des ruissellements pluviaux sur ces surfaces qui peuvent se charger en molécules phytosanitaires puis polluer un point d'eau naturel. Des mesures réglementaires spécifiques existent déjà en Haute-Normandie, avec notamment une interdiction des applications sur fils d'eau et avaloirs de voiries (arrêtés préfectoraux dits « fossés » de janvier 2012) et une interdiction d'application de molécules anti-germinatives sur surfaces imperméables.

Dans ce cadre, diverses méthodes alternatives et curatives de désherbage existent : balayeuse et/ou micro-balayeuse de voirie, mais aussi désherbage thermique (flamme, eau chaude, vapeur..)

Le balayage est une technique de désherbage mécanique qui a un double effet: curativement, il permet d'arracher ou couper les végétaux indésirables, préventivement Il permet de décaper les dépôts superficiels sur lesquels se développent ces végétaux. Les principales difficultés du balayage sont le choix du balai (métallique, nylon, mixte...) et le réglage des inclinaison et pression de balayage. Un compromis doit être trouvé entre efficacité de l'intervention et préservation du substrat (goudron, béton, pavés..). Comme toute technique alternative, à niveau d'exigence similaire, le désherbage par balayage nécessitera une fréquence d'intervention plus élevée que les applications Phytosanitaires.

En fonction de la surface et de l'accessibilité des surfaces à balayer les collectivités peuvent utiliser une balayeuse de voirie au une micro-balayeuse à conducteur marchant. De même, en fonction de leurs capacités d'investissement, les collectivités peuvent opter pour des interventions en régie ou en prestation. La mutualisation intercommunale peut également être envisagée...



Arrêtons le gâchis



Les sacs jaunes ne doivent pas être mis dans le bac à ordures.

Des sacs jaunes remplis d'emballages bien triés sont régulièrement trouvés dans les bacs à ordures ménagères. Malheureusement ces sacs finissent inévitablement dans le compartiment « ordures » du camion poubelle et seront donc incinérés.

Pour éviter ce gâchis, **il faut impérativement déposer le sac jaune à côté du bac** à ordures, le jour de la collecte. Il pourra alors rejoindre le compartiment dédié au tri du camion poubelle.

En effet, les camions sont bi - compartimentés : un côté pour les ordures et un côté pour le tri, il n'y a aucun mélange possible !

Trier c'est simple et écologique, mais certains n'y voient pas d'intérêt et pire, utilisent les sacs jaunes comme sacs poubelles ! **Il est strictement interdit d'utiliser les sacs jaunes pour un autre usage que le tri.** Les sacs jaunes peuvent être ramenés en mairie s'ils ne sont pas utilisés.

● La gestion des déchets par la CASE



La collecte en porte à porte à Igoville

Type de déchets	Jour de collecte
Ordures ménagères	JEUDI
Tri sélectif (sac jaune)	JEUDI
Déchets verts	JEUDI (de la semaine 11 à la semaine 48)



Pour la **Rue de la Gare** et le **chemin de Devise** le ramassage des ordures ménagères aura lieu le **mardi matin** avec la **commune d'Alizay**.

Que ce soit en apport volontaire ou en collecte en porte à porte, il faut respecter quelques consignes simples pour éviter les erreurs de tri :

http://www.agglo-seine-eure.fr/Jour-de-collectes-Igoville_a308.html

Les Bacs à déchets

- Pour les bacs à déchets verts : service propreté publique tri et déchèteries : **02.32.50.89.42**
- Pour les bacs à ordures ménagères se renseigner en mairie

Les déchèteries de l'Agglo

Tous les habitants de la Communauté d'agglomération peuvent accéder aux déchèteries de Vironvay, de La Haye-Malherbe, de Pont-de-l'Arche, d'Alizay et de Val-de-Reuil, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Quels sont les déchets acceptés ?

Les batteries, le bois, les cartons, les papiers, les cartouches d'encre, les déchets ménagers spéciaux, les déchets verts, les encombrants, la ferraille, les gravats, les huiles de vidange, le verre, les piles, les néons et ampoules à économie d'énergie, les textiles, les réfrigérateurs et congélateurs, les écrans, les petits appareils électriques et électroniques, radiographies, huile de friture.

Dans tous les cas, ne jetez rien dans la nature !

Horaires Déchèterie d'Alizay - Zone industrielle du Clos Pré

Lundi et vendredi : de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45

Mercredi et jeudi : de 8 h 30 à 11 h 45 / **Samedi** : de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45



Vous pouvez contacter le service Propreté publique et gestion des déchets

Responsable de service : Sylvie PETON

Courriel : proprete.urbaine@seine-eure.com

Secrétaire assistante : Laurence LOUR

Ligne extérieure : **02 32 50 85 64**



Vous construisez, Vous grandissez, Vous rénovez, Comment calculer les taxes et redevances à acquitter pour votre projet ?

Modalités de paiement

Le règlement de la taxe d'aménagement s'effectue en 2 fractions égales à acquitter à l'expiration d'un délai de 12 et de 24 mois à compter de la date de délivrance tacite ou expresse de l'autorisation d'occupation des sols (permis de construire ou déclaration préalable). Les taxes d'un montant inférieur ou égal à 1500 € sont recouvrables en une fois à l'expiration d'un délai de 12 mois. Le redevable de la taxe peut en obtenir la décharge ou la restitution s'il justifie qu'il n'a pas donné suite à l'autorisation de construire (retrait de l'autorisation, annulation du permis). La redevance d'archéologie préventive est à payer dans les 12 mois.

Points de vigilance

Attention à bien distinguer surface taxable et surface de plancher dans votre déclaration, en règle générale, la surface taxable est supérieure à la surface de plancher.

Contacts

Pour les informations concernant : les taux, exonérations, et la complétude des imprimés de demande ou déclarations : Mairie de la Commune où se situe votre construction

Pour les modalités de calcul :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Appui aux Collectivités et Bâtiments
Unité Aménagement Territoriale Durable

ddtm-sacb-atd@eure.gouv.fr
1 avenue du Maréchal Foch CS 42205 27022 EVREUX cedex

Tél : 02 32 29 62 53 ou 02 32 29 60 48
accueil téléphonique de 9h00 à 11h30 du lundi au vendredi

Informations complémentaires disponibles aux adresses suivantes :

<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-logement>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

La taxe d'aménagement (TA)

Elle se compose :

- d'une **part communale** dont le produit sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (routes, écoles, assainissement,...). Une délibération du conseil municipal en fixe le taux qui se situe entre 1% et 5%, porté jusqu'à 20% dans certains secteurs (travaux substantiels de voirie ou de réseaux, par exemple). Le taux peut varier selon les secteurs du territoire de la commune.
- d'une **part départementale** servant à financer la protection et la gestion des espaces naturels sensibles et le fonctionnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), organisme de conseil à votre disposition pour votre projet architectural. Le taux est actuellement de 2,5%.

La redevance d'archéologie préventive (RAP)

Cette taxe est exigible pour tout projet affectant le sous-sol (constructions avec fondations, ...). Le taux est actuellement de 0,4%.

Modalités de calcul

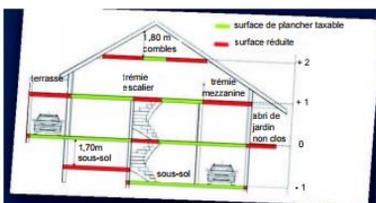
Le montant de la TA et de la RAP s'applique aux constructions, installations et aménagements.

Pour les constructions nécessitant une autorisation d'urbanisme : **Surface taxable x Valeur forfaitaire x Taux**

Surface taxable : C'est la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment, déductions faites des vides de plancher et des trémies afférentes aux escaliers et ascenseurs.

Valeur forfaitaire : fixée chaque année, par mètre carré de surface de construction (705 euros au 1er janvier 2015).

Taux : part communale, départementale et RAP.



Abattements et exonérations :

Pour les 100 premiers m² des locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes, un abattement automatique de 50 % est appliqué sur la valeur forfaitaire.

D'autres abattements ou exonérations sont possibles, soit automatiquement, soit suivant les délibérations prises par le conseil municipal de la commune du lieu de la construction et le conseil départemental de l'Eure. Pour les connaître, vous devez contacter la mairie de la commune où se situe la construction.

Pour les installations et aménagements : **Surface ou nombre x Valeur forfaitaire x Taux**

La valeur forfaitaire est donnée par m² ou par installation :

Exemples :

- Piscine : 200 € par m² de bassin
- Stationnement extérieur à la construction : 2 000 € par emplacement, cette valeur peut être portée jusqu'à 5 000 € sur délibération du conseil municipal.

Exemples de calcul (pour 2015)

Vous pouvez calculer directement votre taxe d'aménagement sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-d-amenagement-571>

MAISON INDIVIDUELLE (résidence principale)
de 120m² avec 2 places de stationnement (taux communal de 5% variable suivant la commune et taux départemental de 2,5%)

Part communale :
Pour l'habitation : 100 m² x 352,5 x 5% = 1 762 €
20 m² x 705 x 5% = 705 €
stationnement : 2 x 2000 x 5% = 200 €
total de la part communale : 2 667 €

Part départementale :
Pour l'habitation : 100 m² x 352,5 x 2,5% = 881 €
20 m² x 705 x 2,5% = 352 €
Stationnement : 2 x 2000 x 2,5% = 100 €
Total de la part départementale : 1 333 €

Total TA : 4 000 €
A prévoir dans votre budget !

ABRI DE JARDIN DE 16m² (taux communal de 5% variable suivant la commune, taux départemental de 2,5%)

Part communale : 16 x 705 x 5% = 564 €

Part départementale : le conseil départemental a voté l'exonération des abris de jardins soumis à déclaration préalable pour 2015, il n'y a donc pas de part départementale.

Total TA : 564 €
A prévoir dans votre budget !



NUMEROS UTILES



Santé

*Médecine

Dr JOUVIN DAYOT et Dr LANIC 02 35 23 16 17

*Pharmacie

M.BLANCHET 02 35 23 22 29

*Infirmiers

Mmes BOUXIN, DURAND,
Et M. DEBRAY 02 35 23 22 08

*Dentiste

Mme IONESCU 02 35 02 03 04

Pratique

*Ecole maternelle 02 35 02 11 67

*Ecole élémentaire 02 35 23 08 38

Paroisse

Paroisse Notre-Dame de Seine-Andelle :
02 32 48 00 74

Assistantes maternelles

Obtenir la liste des assistantes maternelles d'Igoville en contactant l'Assistance Sociale de Pont de l'Arche au : 02 35 23 01 05.
ou auprès du secrétariat de mairie.

*La Poste (ALIZAY) 36 31

Horaire d'ouverture de la Poste

Du lundi au vendredi
9H00 – 12H00 et 14H30 – 17H00

Dernière levée à 16H30

Samedi

9H00 à 12H00

Dernière levée 12H00

*Recette des impôts Pont de l'Arche

Paiement 02 35 23 01 52

La recette des impôts est ouverte
du lundi au vendredi,
de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H30

*Permanence Sécurité Sociale.

Le mardi de 9H00 à 11H30
Salle Ambroise Croizat Pont de l'Arche

Transports : 0 810 30 08 93

www.transbord.fr

www.agglo-seine-eure.fr



SALLE DES FETES

La salle des fêtes, d'une capacité maximale de 50 personnes, est à votre disposition pour l'organisation de vos banquets, fêtes, cérémonies ou réunions.

La salle est exclusivement louée aux habitants d'Igoville.

La réservation se fait en mairie aux prix suivants :

	tarif	arrhes	caution
2 jours	210€	63€	600€
3 jours	270€	81€	600€
4 jours	330€	99€	600€

Les arrhes sont demandées et encaissées à la réservation. Un justificatif de domicile, une pièce d'identité, et une attestation d'assurance vous seront demandés par la secrétaire de mairie. L'électricité est facturée en supplément suivant la consommation. La location de vaisselle est de 16 euros par placard de 20 couverts.

Les conditions de location sont remises lors de la réservation. Un limiteur de bruit, coupe automatiquement l'alimentation électrique en cas de dépassement du niveau sonore acceptable afin de respecter la tranquillité du voisinage.



SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente d'une capacité de 350 à 400 personnes est disponible à la location. Un justificatif de domicile, une pièce d'identité, et une attestation d'assurance vous seront demandés par la secrétaire de mairie. Une caution de 4000€ vous sera demandée lors d'une réservation. Compte tenu de fortes demandes, il est souhaitable de réserver

	IGOVILLAIS	EXTERIEURS
1 journée	800 €	1000 €
2 jours	1500 €	1800€
3 jours	2200 €	2500€
4 jours	2900€	3200€

SYNTHÈSE DES RENDEZ-VOUS

QUAND	INFORMATIONS	PRECISIONS	A QUEL ENDROIT
Samedi 14 novembre 2015	Les P tits déj du livre	Sur inscription	Médiathèque
Dimanche 15 Novembre 2015	Journée des Anciens	Repas annuel Rendez vous à 12h	Salle Polyvalente du Fort
<u>Avant le 20 NOVEMBRE !</u>	Un bon de chauffage de 135€ est attribué	Bénéficiaires personnes âgées de 65ans et plus	Fournir un RIB à la Mairie
<u>Avant le 20 NOVEMBRE !</u>	Subvention de 70 euros Rentrée au Collège 2015	Justificatifs : RIB et du certificat de scolarité 2015/2016 de l'élève	versée aux familles après dépôt en Mairie des 2 pièces
<u>Au plus tard le 30 NOVEMBRE</u>	Pour recevoir son cadeau du Père Noël en décembre	âgés d'un mois ou plus et pas encore scolarisé	S'inscrire à la Mairie
Samedi 21 novembre 2015	Un spectacle musical gratuit BIGOUDI LE BON SINGE	pour les enfants de 3 à 10 ans	à 17 heures À la salle Polyvalente du Fort
Dimanche 29 Novembre 2015	Salon toutes collections	Entrée gratuite	Salle Polyvalente du Fort
Samedi 12 Décembre 2015	Cinéma pour voir le film LE VOYAGE D'ARLO + Goûter	Pour les CP-CE1-CE2-CM1-CM2	Le rendez-vous est fixé à 12h15 sur le parking des écoles
Mardi 15 décembre 2015	Déjeuner ouvert aux IGOVILLAIS	Sur inscription Après du Club de la Joyeuse ambiance	Au restaurant «la TERRASSE »
Mercredi 16 décembre 2015	Concert de Noël	élèves de l'Ecole Erik SATIE	à 18 heures À la salle Polyvalente du Fort
jeudi 17 Décembre 2015	Colis de Noël	Bénéficiaires personnes âgées de 65ans et plus	Distribution à domicile
Mois de décembre Jour à préciser	le grand cirque de Noël & un goûter suivi par la visite du Père Noël	Pour les plus petits	Arbre de Noël 2015 aux Ecoles
Le Dimanche 31 janvier 2016	2ème salon du livre « Des mots sous la plume »	40 auteurs Entrée gratuite	Salle Polyvalente du Fort
Samedi 13 Février 2016	Carnaval des enfants		Salle Polyvalente du Fort
Samedi 12 Mars 2016	Spectacle L'orchestre du Grand Turc	Entrée payante	Salle Polyvalente du Fort
Dimanche 20 Mars 2016	Départ en car pour le Salon du livre Porte de Versailles	30 euros par personne	sur réservation mediatheque.igoville@gmail.com
Dimanche 27 Mars 2016	Chasse à l'œuf		Parc des loisirs



Cette liste n'est pas exhaustive, elle est la synthèse des événements déjà connus et communiqués par les Commissions ou les Associations de la Commune. Etant donné le dynamisme de chacun, nul doute qu'elle va prochainement s'enrichir de nouvelles manifestations...

⇒ **A suivre donc dans vos boîtes aux lettres ou sur le site internet de la commune :**

<http://www.ville-igoville.com>

Horaires d'ouverture



LUNDI

de 9h00 à 11h00 et
de 15h00 à 18h30

MARDI et MERCREDI

de 9h00 à 11h00

JEUDI

Fermé au public

VENDREDI

de 15h00 à 16h45



<http://www.ville-igoville.com>

Mairie d'Igoville :

16 rue de LYONS 27460 IGOVILLE

Tél : 02.35.23.01.94 - Fax : 02.35.02.11.66



PERMANCES DES ELUS

Mme BLANDIN (Maire) Le lundi matin uniquement sur rendez-vous

M. MACE (Ecole, cantine et garderie) sur rendez-vous **M. WAECHTER** (budget) Mercredi sur rendez-vous

Mme BRAULT (CCAS) le lundi matin et sur rendez-vous **Mme DELBÉ** (culture) Mardi de 9h30 à 12h00

Secrétariat de Mairie :

Caroline MALLET-SCALESSA et Patricia BERTON



HORAIRES D'OUVERTURE

DU PARC DES LOISIRS

Du 1 avril au 30 septembre :

8H00 - 21H00

Du 1 octobre au 31 mars :

8H00 - 20H00

CIMETIERE

En semaine :

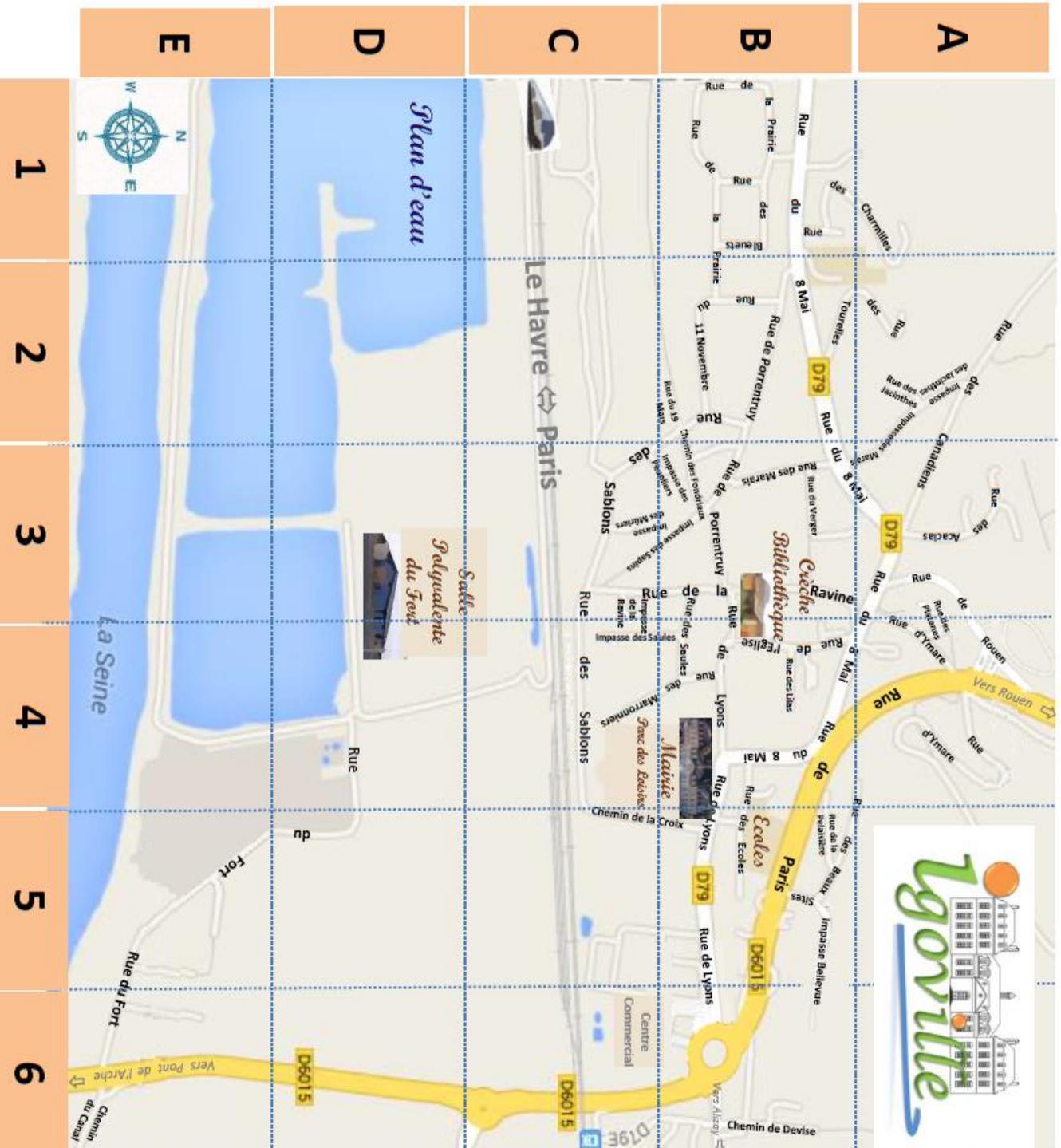
8H30 - 17H00

Week-end :

9H00 - 19H00



11 Novembre (Rue du)	B2
19 Mars (Rue du)	B2
8 mai (Rue du)	B2 - B4
Acacias (Rue des)	A3
Beau Site (Rue des)	B5
Bellevue (Impasse)	B5
Bleuet (Rue)	B1
Canadiens (Rue des)	A2 - A3
Canal (Chemin du)	E6
Charmilles (Rue des)	B1 - A1
Coir (Chemin de la)	C3 - B5
Devise (Chemin de)	B6
Écoles (Rue des)	B4 - B5
Église (Rue de l')	B4
Fondraire (Chemin des)	B2 - B3
Fort (Rue du)	C4 - E6
Jacoches (Rue des)	A2
Libas (Rue des)	B4
Lyons (Rue de)	B3 - B6
Marnis (Impasse des)	A2 - A3
Marnis (Rue des)	B3
Marronniers (Rue des)	B4 - C4
Mûriers (Impasse des)	C3
Paris (Rue de)	A3 - C6
Pedrière (Rue de la)	B5
Peupliers (Impasse des)	B3
Pisanes (Rue des)	A3 - A4
Porrentruy (Rue de)	B2 - B3
Prairie (Rue de la)	B1
Ravine (Rue de la)	B2 - C3
Rouen (Rue de)	A3 - A4
Sablons (Rue des)	B2 - C4
Sapins (Impasse des)	B3 - C3
Saules (Rue des)	B3 - B4
Tournelles (Rue des)	B2 - A2
Vergier (Rue du)	B3
Ymare (Rue d')	A4 - A5



A

B

C

D

E

1

2

3

4

5

6



Le Havre ↔ Paris

Plan d'eau

la Seine

Salle Palquante du Fort

Salle de Musique

Centre Commercial

Igoville



<http://www.ville-igoville.com>

